

Se chauffer au bois, c'est bien. Bien se chauffer au bois, c'est mieux.

La période hivernale approche et avec elle les questions liées au chauffage.

Le chauffage au bois est une solution économique et écologique... à condition de bien savoir le faire fonctionner.

En effet, avec les bonnes techniques, on améliore le rendement du chauffage et on pollue moins.

Il faut éviter une mauvaise combustion, qui libère dans l'air des polluants notamment des particules fines (invisibles et inodores). L'air pollué est un facteur de risque sanitaire important (insuffisances respiratoires, pathologies chroniques d'asthme ou cardiaques, etc.).

Quelques rappels et conseils :

Pour le chauffage au bois bûche, approvisionnez régulièrement le foyer (par petits chargements) et évitez le fonctionnement « au ralenti ». Cela permet de maintenir une température de combustion élevée et de limiter alors les émissions de particules fines. Evitez aussi de multiplier les allumages dans la journée car c'est la phase la plus polluante.

Un bois de qualité est sec : brûler du bois humide produit des gaz imbrûlés, augmente les émissions polluantes et dégrade le rendement de l'installation.

Votre équipement doit être entretenu : une épaisseur de 1,5 mm de suie entraîne une surconsommation de 6%.



Recensement 2015 en janvier et février sur notre commune



Le recensement de notre population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget, les modes de scrutin, le nombre de pharmacie de proximité, etc.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. **Chaque agent recenseur est tenu au secret professionnel.** Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Soirée des Vœux, le 9 janvier 2015

La Soirée des Vœux de Mme le Maire et du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 19h30 à la Salle des Fêtes. Participation de l'École de Musique EMMO pour accompagner cette soirée.



Théâtre la Boulevardière « Ils se sont aimés »

Les adultes de la troupe présentent « Ils se sont aimés », pièce écrite par Muriel Robin et Pierre Palmade.

Interprétation : Stéphanie et Jean-Christophe Acquaviva. Les 31 janvier et 1er février 15h30 à la Salle des Fêtes. Les bénéfices seront reversés au profit de l'ASL (Association Strumpell Lorrain).

TRAVAUX

Rue Jean-Baptiste Perret

Pose de ralentisseurs.

Dates attendues :

du 1^{er} au 12 décembre.

Ravalement de façade.

Dates attendues : du 25 novembre au 15 décembre.

Allée du Colombier et rue Maréchal Foch

Déménagement.

Date attendue :

13 décembre.

Rue de Chavannes

Branchement Eaux Pluviales. Circulation maintenue sur chaussée réduite.

Dates attendues : du 12 au 19 décembre.

Route de Saint Romain

Travaux de rénovation / stationnement de benne. Circulation maintenue sur chaussée réduite (stationnement de benne ponctuellement).

Dates attendues : du 20 octobre au 19 décembre.

PROXIMITE

NEIGE 2014 - 2015

Tous les ans, de mi-novembre à mi-mars, le Grand Lyon assure le déneigement des voies communautaires et départementales situées en agglomération, des trottoirs devant les espaces publics, des ponts, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité et les lieux publics (postes, écoles, mairies, lieux de culte...). Les communes ont à leur charge les espaces municipaux (jardins, parcs, cours d'école, etc.).



Attention : les trottoirs, voies privées, voies de lotissement ne sont pas sous la responsabilité de la communauté urbaine ; il appartient aux riverains (habitants, propriétaires, commerçants) de les déneiger.

INFOS DENEIGEMENT des voies :

04 78 95 88 44

Centre Régional d'Information et de Coordination Routières Rhône-Alpes-Auvergne : 08.26.022.022 (0,20€/min)

AGENDA

12 décembre	Spectacle de Noël Salle des Fêtes, 20h30
16 décembre	Portes Ouvertes Collonges Arts DanSES 16h45-17h45, cours d'initiation
17 décembre	Portes Ouvertes Collonges Arts DanSES 16h45-17h45, atelier danses
22 décembre	Conseil Municipal 19h30, Maison de la Rencontre
Fermeture de fin d'année	Fermeture de la Médiathèque les 24/12 et 31/12 après-midi. Fermeture de la Mairie le 24/12 après-midi. Ouverture de la Mairie le 31/12 avec permanence d'inscription sur les listes électorales
7 janvier	Contes du mercredi A la Médiathèque, 17h
9 janvier	Soirée des Vœux Salle des Fêtes, 19h30

Tout l'Agenda sur
collongesaumontdor.fr

Directeur de publication :
Mme Claude Reynard
Conception :
Claudine Imbert, Claire Trivier
Photographies :
Claire Trivier, Grand Lyon
Contact Mairie : 04 78 22 02 12

